

Le souper fut bien servi. De spirituel et de joyeux humeur. Mais tout à coup madame Marguerite se leva et dit profondément. Elle s'aperçut que la baguette avait disparu. Hoggier l'avait ôtée de son doigt et remise dans sa poche.

Le souper terminé, la prétendue dame de Château-Landon prétendit une grande fatigue et demanda à se retirer dans sa chambre avec Nancy.

Nancy avait fini par deviner que la jeune reine était en proie à une vague inquiétude.

— Ah ça! lui dit naïvement Marguerite, lorsqu'elle eut poussé les verrous, n'as-tu pas entendu ce jeune cavalier me dire qu'il avait vu le roi de Navarre une fois en sa vie?

— Oui, dit Nancy.

— Et Marguerite prononça ce mot avec une émotion étrange.

— Bah! fit Nancy.

— Et comme Nancy ouvrait de grands yeux.

— Et comme elle dit, appartenant au roi de Navarre...

— A son tour, Nancy tressaillit.

— J'ai vu une baguette à son doigt, celle du feu roi Antoine de Bourbon, tu sais, cette baguette que les rois de Navarre possèdent à ce point.

— Qui sait? reprit elle, cet homme est peut-être un espion. Le roi de Navarre lui a commandé de me suivre.

— Bah! fit Nancy.

— Oh! reprit la reine d'Espagne, elle-même, il faudra bien que je sache comment il possède cette baguette.

— Ma foi! madame, dit Nancy, il y a peut-être un bon moyen pour cela.

— Vrai?

— Nancy baissa la voix.

— J'ai une poudre merveilleuse, dit-elle.

— Une poudre!

— Un gentilhomme espagnol donna jadis à mon père.

— Et quelle est la vertu de cette poudre?

— Elle rend bavard.

Nancy avait au petit doigt gauche un gros anneau surmonté d'un large chaton. C'était un joyau de famille, une baguette que le père transmettait à son fils.

Nancy n'ayant pas de frère, avait hérité de cette baguette.

Or, le chaton contenait une petite poudre noire, et, en donnant cette baguette à sa fille, le vieux seigneur lorrain lui avait dit:

— Nancy, ma mignonne, tôt ou tard tu rencontreras sur ton chemin un beau d'homme qui se fera d'amour. Il aura beaucoup de voix et de langage doré, mais si tu veux avoir son âme réellement et si est sincère, un soir que tu seras en sa compagnie, jette un grain de cette poudre dans son verre. La diable d'un capitaine espagnol qui a longtemps navigué dans les mers indiennes.

— Ma mère, s'écria Nancy, me remit alors cette baguette.

— Où tu vas me laisser faire usage de ta poudre?

— Ah, madame.

— Mais comment l'employer?

— Ah! dame, ce soir, ce serait peut-être un peu tard.

— Tu crois?

— Il a soupiré, et sans doute, il va dormir, mais si nous organisons un réveillon auquel nous nous invitons!

(A CONTINUER.)

LA MINERVE

LUNDI MATIN, 7 FEVRIER 1870.

Dans cet article, le Minerve nous révèle une découverte qui nous a été faite par un de nos lecteurs. Elle est de nature à nous intéresser et nous la publions avec plaisir.

Il se dit à propos de la question de dédoublement et de la question de la séparation des pouvoirs. On nous dit que le dédoublement est une question de principe et que la séparation des pouvoirs est une question de fait.

On nous dit que le dédoublement est une question de principe et que la séparation des pouvoirs est une question de fait.

On nous dit que le dédoublement est une question de principe et que la séparation des pouvoirs est une question de fait.

Nouveau-Monde. Cette guerre de petits moyens, de petites intrigues, de petites alliances, que l'on a déclamées contre nous, résultant d'un système et d'un parti. Quand le Nouveau-Monde protestait de sa charité dans une colonne, nous inventivâmes de nous faire une guerre en homme et non pas en flibustier, s'il désirait la guerre.

L'homme ne s'est pas encore montré. Vainement on veut qu'on laisse les lâches insinuations de cet être pour nous dire franchement ce que l'on veut faire?

Ah! c'est nous qui avons traité l'Évêché dans cette affaire du dédoublement! C'est le pouvoir civil qui a voulu empêcher sur l'autorité religieuse.

Montrez-nous votre recueil de doctrines et de principes.

Un Dieu ne plaie que nous voulions discuter, de nouveau, une question soumise au jugement de Rome. Il nous faudrait pour cela l'assurance tranchante de notre confère, qui a décidé en dix minutes et par deux fois ce que la cour romaine étudie deux fois en six mois pour arriver à une conclusion.

Surtout, qu'il nous soit permis de dire que ce malencontreux cas cité par notre confère ne tombe dans aucune des clauses de notre programme approuvé, du reste, par le Nouveau-Monde.

Notre règle de conduite a toujours été celle-ci: Nous ne faisons tout ce qui est blâmable, et nous ne faisons rien de ce qui est blâmable.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

Quand il est question de privilèges, nous ne sommes pas de ceux qui les défendent. Nous sommes de ceux qui les défendent.

LA LETTRE SUIVANTE PARLE PAR ELLE-MÊME et affirme un fait dont la parole de M. Dorion ne permet pas de douter.

DEPARTEMENT DES LOIS ET DE LA TRADUCTION, CHAMBRE DES COMMUNES, OTTAWA, le 2 Février 1870.

M. le Rédacteur en chef de la Minerve, Monsieur.

La presse française de la province de Québec, vient de se prononcer hautement contre le retard apporté à la distribution de la version française des Statuts de la dernière session. Elle a même insinué que la faute en revenait au sujet du dédoublement. Qu'il me suffise, pour la justification de notre dévouement, de vous dire que la fin de juillet dernier, c'est-à-dire, il y a environ six mois, toutes les lois françaises étaient déposées entre les mains de l'imprimeur de la reine.

Quant à la question de dédoublement, elle a été soulevée par le ministre de la Justice, M. Dorion, le 27 novembre dernier, et a été discutée pendant plusieurs jours. Elle a été discutée par le ministre de la Justice, M. Dorion, le 27 novembre dernier, et a été discutée pendant plusieurs jours.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires. Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

Les gradés des deux chambres ont été chargés de diriger les préparatifs du souper. L'huissier de la verge noire du Sénat et le sergent d'armes des Communes, sont présents au décor de la salle de danse. On s'occupe activement, depuis plusieurs jours, des travaux préparatoires.

Le Grand Bal d'Ottawa. Un ami nous écrit d'Ottawa, les détails suivants au sujet du bal que le gouvernement donnera au Prince Arthur, le 25 de ce mois:

te. Nous ne sommes pas des ennemis, mais nous avons été pris de l'être. (Longs applaudissements.) Aussitôt que nous nous sommes réunis aux sujets anglais pour demander ce que nous pensions être nos justes droits. (Longs applaudissements.)

« Nous ne réclamons que les droits qui nous sont dus. Ils seront défendus par nos commissaires, et de plus, messieurs, je suis confiant qu'ils nous seront accordés. » (Longs applaudissements.) Et l'assemblée s'ajourna.

M. le juge Taschereau a rejeté la poursuite de l'acte de l'abbé de la Croix, le libellé, parce que la sommation a été remise au défendeur après le coucher du soleil.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières.

M. le grand-vicaire Poir, curé de St. Antoine, M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Rivières, M. l'abbé Gagnon, curé de St. Antoine, M. l

Bureau de la Compagnie Orient d'Assurance Mutuelle. New-York, 25 Janvier 1870. L'ÉTAT suivant des affaires de cette Compagnie au 31 Décembre 1869, est publié conformément aux dispositions de cette charte:

Constant en Banque... \$24,348 28
Stock des Etats-Unis... \$1,357 50
Stock des Etats et Colonies... \$1,357 50
Total des Premiums... \$1,243,894 63

Le Bureau de Direction a résolu de payer un intérêt de six par cent sur les dettes de cette Compagnie, et de verser le surplus des profits à la disposition des assurés.

AVIS. Toutes personnes créditées envers la succession de MADAME VEUVE EUGÈNE ROUSSEAU sont priées de venir payer sans 15 jours de cette date à son domicile No. 41, Rue Visitation.

HOTEL DU CANADA. M. HONORÉ JEAN, de Québec, propriétaire de la Maison connue sous le nom de JEAN-ROUSSEAU, informe que le dit hôtel est en vente au public et qu'il promet à tous ceux qui voudront l'acheter de leur offrir le meilleur marché possible.

TAUX DES ANNONCES. Les personnes annonçant désormais dans la Gazette du Canada, suivront les Règlements ci-dessous: 1. Adresser à La Gazette du Canada, Ottawa, Canada; 2. Indiquer le nombre de fois que l'annonce doit paraître;

BILLS PRIVÉS. Les personnes qui, dans la Province de Québec, se proposent d'adresser au PARLEMENT pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des compagnies ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autrui, sont priées de se conformer aux dispositions de la présente loi.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

EXTRAIT DU LIVRE DE RENVOI QUARTIER Ste ANNE DE LA CITE DE MONTREAL.

PREPARE PAR L. W. SCOTTE. Et Copie des Plans Officiels DU MEME QUARTIER.

MM. BLAICKLOCK & LIONAIS. Prix de la copie... \$2.00

Les Lois de la Procédure Civile. GONZALVE DOUTRE, B. C. L., Avocat et Professeur de Procédure Civile à l'Université Victoria.

Tomos Ier & 2nd. Le second volume de cet ouvrage est maintenant en vente. Il est spécialement utile aux Curés et Ministres du Culte, aux Avocats, aux Notaires, aux Magistrats de District, qui seront bientôt nommés, aux Juges de Paix, aux Commissaires des Petites Causes, aux Clercs, aux Arpentiers, aux Prévôts, et à tous ceux qui ont affaire avec les Ministres et aux Hommes d'Affaires.

ALPHONSE DOUTRE & CIE. Cols des Rues Notre-Dame et St. Gabriel. A Trois Livres, chez DUBREUIL & FRÈRE. A St. Hyacinthe chez ANTOINE MAYRAND. A St. Jean, chez M. le Sheriff DESRIVIÈRES. A Sorel, chez J. G. BARTHE. A Kamouraska, chez M. DESSAINE. A Joliette, chez JOSEPH TURCOTTE. A St. Scholastique, chez LÉVY & VALOIS. A Arthabaska (St. Christophe) JAMES GOOD-26 NOV. 67

LIVRES! Pie IX et ses Noces d'Or, par Mgr. de Ségur. 50 c. Par la main de... 50 c. Le Concile, par Mgr. de Ségur. 50 c. Par la main de... 50 c. Histoire de la France, par M. de Ségur. 50 c. Par la main de... 50 c. Histoire de la France, par M. de Ségur. 50 c. Par la main de... 50 c.

CERTIFICAT DU REV. M. CHARPENEZ O. M. I. Je soussigné certifie que MM. CREVIER & POITRAS, Marchand de Papiers, Rue Notre-Dame, No. 47, Montréal, ont placé une fournaise d'après leur système, dans le sous-sollement de l'Église St. Pierre et deux autres dans la maison des RR. PP. Oblats, et que toutes fonctionnent de la manière la plus satisfaisante.

NITRO-KALI DE GOULDEN ou ESSENCE DE SAVON. G. GOULDEN, 117 & 119, Rue St. Laurent, Montréal, 24

NOUVEAU REQU. BRODEUR & BEAUVAIS. FRENCH IMPERIAL BRONZE VARNISH. MIS EN BOITES TRÈS PROPRES.

SAUVETEUR EN CUIR à l'épreuve de l'eau. La meilleure manière de préparer le cuir pour le rendre imperméable à l'eau de pluie.

LE MESSAGEUR DU CŒUR DE JESUS. Bulletin Mensuel de l'Apôtre de la Prière.

BULLETIN DU CONCILE. Supplément hebdomadaire au Message du Cœur de Jésus, par livraison de 24 pages in-12. Prix d'abonnement par an, \$1.50; par trimestre, 50 c.

LE MEILLEUR POELE DE SALLE L'ORIENTAL. IL A ÉTÉ ÉPROVÉ.

POELES DE CLENDINNEG. VOUS POUVEZ FAIRE RÉPARER LES PLAQUES EN TOUT TEMPS.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

AVIS. M. ANTOINE MAYRAND, de Québec, Grand-Commerçant de Bois, a changé de résidence. Il demeure maintenant dans la Paroisse de Notre-Dame, à l'adresse de son ancien domicile. Il prie de vouloir bien lui adresser ses lettres à son nouveau domicile.

ESTABLISHED IN 1820. J. & W. HILTON, FABRICANTS DE MEUBLES ET DÉCORATEURS.

Les personnes ayant l'intention d'acheter des meubles pour le printemps, se trouveront un assortiment complet.

CITY MILLS BAKERY, 29, - RUE KING, - 29 MONTREAL.

Les propriétaires se permettent d'annoncer qu'ils sont prêts à fournir du PAIN DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

POELES & FOURNAISES!! LA MAISON CREVIER & POITRAS.

Invite respectueusement le public à venir examiner son assortiment de POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE pour Bois ou Charbon, avec Réservoir en Cuivre et Réchaud pour Assiettes, etc., etc.

AGENCE GÉNÉRALE DE COLLECTIONS. M. T. GIBOUX, bien connu du public, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir un Bureau d'Agence Générale de Collections.

GUSTAVE A. DROLET, AVOCAT, NO. 30-RUE ST. VINCENT-NO. 30.

L. S. COTÉ, AVOCAT, L. L. B., 29-Rue St. Vincent-29.

A. MATHIEU, AVOCAT, L. L. B., 88, Rue St. Vincent, 217

CHAPLEAU & McMAHON, AVOCATS, No. 10, Rue St. Jacques, 91

DUHAMEL & RAINVILLE, AVOCATS, 28 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

E. P. LACHAPPELLE, M. D., RUE ST. CONSTANT, No. 32.

J. W. MOUNT, M. D., 22, RUE STE. MARIE, la Traversée de Longueuil, Montréal, 24

J. GARDNER, CHIMISTE ET DROGUISTE, 457, Rue Notre-Dame, 457

BOITES EN BOIS DE ROSE. Contenant des articles pour la Toilette - très appréciés pour des.

PRESENTS DE NOEL. Une grande variété de Parfums, Brosses à Cheveux, à Ongles et à Dents, Peignes, etc., etc.

DESMARTEAU & LAMOUREUX, ÉPICIERS EN GROS ET EN DÉTAIL.

Ont continuellement en magasin un assortiment de plus complets consistant en:

J. E. D'AVIGNON, CHIMISTE ET DROGUISTE, A VENDRE Les Drogues et les Préparations Chimiques LES PLUS PURES.

TEINTURES, PARFUMERIES et Autres articles de Toilette.

POUDRE à BOULANGER D'AVIGNON. ABOURNE CANADIENNE POUR L'ONGUET COLLECTIF.

FERRONNERIES, POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE pour Bois ou Charbon, avec Réservoir en Cuivre et Réchaud pour Assiettes, etc., etc.

AGENCE GÉNÉRALE DE COLLECTIONS. M. T. GIBOUX, bien connu du public, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir un Bureau d'Agence Générale de Collections.

GUSTAVE A. DROLET, AVOCAT, NO. 30-RUE ST. VINCENT-NO. 30.

L. S. COTÉ, AVOCAT, L. L. B., 29-Rue St. Vincent-29.

A. MATHIEU, AVOCAT, L. L. B., 88, Rue St. Vincent, 217

CHAPLEAU & McMAHON, AVOCATS, No. 10, Rue St. Jacques, 91

DUHAMEL & RAINVILLE, AVOCATS, 28 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

E. P. LACHAPPELLE, M. D., RUE ST. CONSTANT, No. 32.

J. W. MOUNT, M. D., 22, RUE STE. MARIE, la Traversée de Longueuil, Montréal, 24

J. GARDNER, CHIMISTE ET DROGUISTE, 457, Rue Notre-Dame, 457

BOITES EN BOIS DE ROSE. Contenant des articles pour la Toilette - très appréciés pour des.

PRESENTS DE NOEL. Une grande variété de Parfums, Brosses à Cheveux, à Ongles et à Dents, Peignes, etc., etc.

VENTE DE LANTERNES MAGIQUES. HEARN HARRISON & CIE.

LANTERNES et Verres Magiques! UNE LANTERNE NO. 1.

36 Peintures. COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE NORTH BRITISH AND MERCANTILE.

CAPITAL.....£2,000,000 Stg. PASSIF.....£2,838,118

REVENU ANNUEL £801,801 FONDS PLACES EN CANADA... \$210,000

ETABLISSEMENT CANADIEN DIRECTEURS GERANTS: D. LORM MACDOUGALL, Rouver.

DIRECTEURS: Hon. JOHN ROSE, Ministre des Finances; GIL SCOTT, Secrétaire; Hon. THOS. RYAN, Secrétaire; Hon. J. BRYDGES, Directeur Gérant de la Cie du Grand Tronc du Canada.

DEPARTEMENT SUR LA VIE. Quatre-vingt-dix par cent de tous les profits sont divisés parmi les assurés, sur l'échelle des participations.

DEPARTEMENT DU FEU. La Compagnie assure des propriétés de presque toutes les descriptions, aux plus bas prix de primes.

P. R. FAUTEUX, 6005-AAGENT, Montréal, 8 Mai 1869-92

COMPAGNIE DES VAPEURS CANADIENS DE MONTREAL. REALISÉ sous le patronage de l'Université de Montréal pour le transport des Malles du CANADA et des ETATS-UNIS.

1869-70-ARRANGEMENTS D'HIVER-1869-70. Les lignes de la Malle de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de ligne classe à plein pouvoir, construits à Clyde. Steamers en part double semaine.

LES STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (passant par le détroit de Bellefleur) partent de Montréal pour Liverpool, le 15 Janvier.

LES STEAMERS de la LIGNE DE GLASGOW partent de Montréal pour Glasgow, le 15 Janvier.

LES STEAMERS de la LIGNE DE LONDON partent de Montréal pour London, le 15 Janvier.

LES STEAMERS de la LIGNE DE BOSTON partent de Montréal pour Boston, le 15 Janvier.

LES STEAMERS de la LIGNE DE NEW-YORK partent de Montréal pour New-York, le 15 Janvier.

LES STEAMERS de la LIGNE DE PHOENIX partent de Montréal pour Phoenix, le 15 Janvier.

CHÉMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA. 1870-ARRANGEMENTS D'HIVER-1870.

Les trains maintiennent la Station Bonaventure comme suit.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

CHÉMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA. 1870-ARRANGEMENTS D'HIVER-1870.

Les trains maintiennent la Station Bonaventure comme suit.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE JOUR pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.

EXPRESS DE NUIT pour Oshawa, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Québec, London, Brantford, Godfrich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ontario, etc.